

PAQA



SOMMAIRE

Sommaire.....	1
1- Le programme PAQA : Programme pour l'Amélioration de la Qualité de l'Air	2
2- Le choix de l'Agglomération de Carcassonne	3
3- La présentation détaillée du PAQA.....	3
4- L'arbre d'actions	4
5- Les fiches d'objectifs	5
6- La délibération : Etude d'opportunité visant à renforcer le Programme d'Amélioration pour la Qualité de l'Air (PAQA) du Pacte Vert de Carcassonne Agglo.....	19

1- LE PROGRAMME PAQA : PROGRAMME POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR

Les évolutions réglementaires des PCAET

Le décret du 24 décembre 2021 définit les modalités de renforcement et de mise à jour du plan d'action de réduction des émissions des polluants atmosphériques des PCAET. L'article L. 229-26 du code de l'environnement précise les obligations des PCAET qui doivent définir :

- **(1) Un PAQA** pour les EPCI de plus de 100.000 habitants et ceux dont le territoire est couvert en tout ou partie par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).
- **(2) Une étude d'opportunité** portant sur la création, sur tout ou partie du territoire concerné, d'une ou de plusieurs ZFEm.
- **(3) Les solutions à mettre en œuvre** en termes d'amélioration de la qualité de l'air et de diminution de l'exposition chronique des établissements recevant les publics les plus sensibles à la pollution atmosphérique.

Le PAQA doit contenir des objectifs territoriaux biennaux à compter de 2022 portant sur :

- De réduction des émissions des polluants atmosphériques, au moins aussi exigeants que ceux prévus au niveau national au travers du Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA).
- De respect les normes qualités de l'air dans les délais les plus courts possibles, et au plus tard en 2025.

Rappel des objectifs nationaux issu du PREPA

- Dioxyde de soufre (SO₂) (- 55% pour 2020, - 77% d'ici 2030).
- Oxydes d'Azote (NO_x) (- 50 pour 2020, - 69% d'ici 2030).
- COVNM (- 43 pour 2020, - 52% d'ici 2030).
- Ammoniac (NH₃) (- 4% pour 2020, - 13% d'ici 2030).
- PM_{2.5} (- 27% pour 2020, - 57% d'ici 2030).

2- LE CHOIX DE L'AGGLOMERATION DE CARCASSONNE

La qualité de l'air peut avoir des effets néfastes sur la santé et le bien-être. Depuis quelques années Carcassonne Agglo porte une attention croissante sur le sujet. En 2017, l'Agglo s'est engagée dans l'élaboration d'un observatoire local de la qualité de l'Air. Pour cela, l'Agglo a choisi de s'appuyer sur les compétences techniques de l'Observatoire Régional de la Qualité de l'Air : Atmo Occitanie.

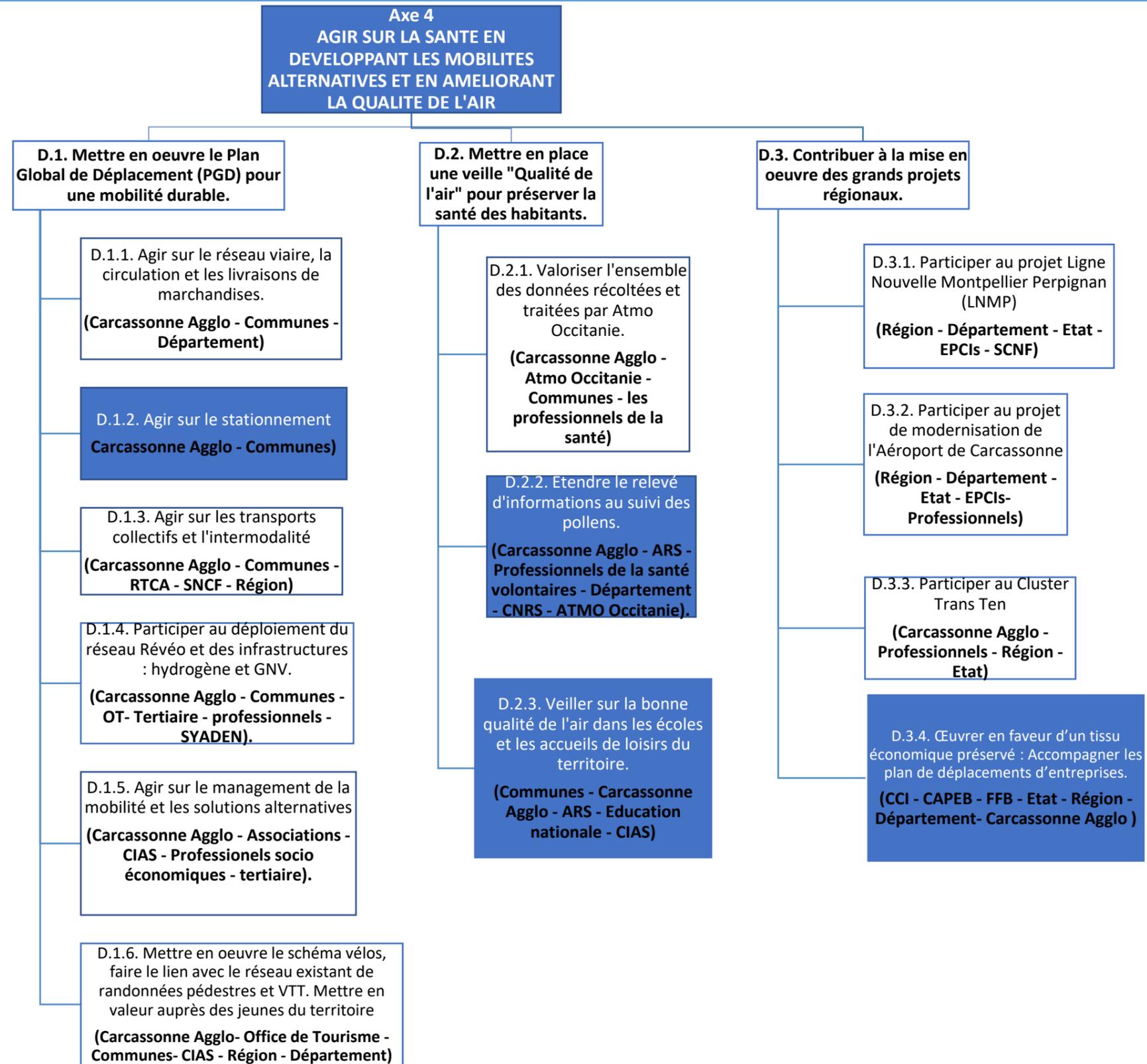
- (1) La connaissance des éléments chiffrés dont le reporting est assuré par l'Atmo Occitanie a permis d'établir avec l'ensemble des acteurs locaux le programme d'actions opérationnelles dédiées à l'amélioration de la qualité de l'Air. C'est le PAQA du Pacte Vert de l'Agglo.
- (2) Le Conseil d'Agglo en séance du 10 février 2023 a délibéré favorablement pour l'élaboration d'une étude d'opportunité visant à renforcer le Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Air. Cette étude prévoit développer les partenariats avec le CEREMA notamment dans la perspective de :
 - Exposer les bénéfices environnementaux, sanitaires et d'évaluer la pertinence d'une zone à faibles émissions mobilités (ZFE-m).
 - Préciser les perspectives de renforcement progressif des restrictions afin de privilégier la circulation des véhicules à très faibles émissions au sens de l'article L. 318-1 du code de la route.
 - Préciser les solutions à mettre en œuvre en termes d'amélioration de la qualité de l'air et de diminution de l'exposition chronique des établissements recevant les publics les plus sensibles à la pollution atmosphérique (3).

3- PRESENTATION DETAILLEE DU PAQA

Le PAQA de l'Agglo correspond à l'axe 4 du Programme d'actions du Pacte Vert.

- **Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'Air (3 Objectifs – 14 Actions)**

4- ARBRE D' ACTIONS



5- LES FICHES D'OBJECTIFS

AXE 4 – AGIR SUR LA SANTE EN DEVELOPPANT LES MOBILITES ALTERNATIVES ET EN AMELIORANT LA QUALITE DE L’AIR

FICHE OBJECTIF D.1 – Mettre en œuvre le Plan Global des Déplacements (PGD) pour une mobilité durable

- ◆ Agir sur le réseau viaire, la circulation et les livraisons de marchandises
- ◆ Agir sur le stationnement
- ◆ Agir sur les transports collectifs et l’intermodalité
- ◆ Participer au déploiement du réseau et des infrastructures hydrogène et GNV – Achat groupé de véhicules innovants.
- ◆ Agir sur le management de la mobilité et les solutions alternatives
- ◆ Mettre en œuvre le schéma vélos, faire le lien avec le réseau existant de randonnées pédestres et VTT. Mettre en valeur ce schéma auprès des jeunes.

FICHE OBJECTIF D.2 – Mettre en place une veille « Qualité de l’air »

- ◆ Valoriser l’ensemble des données récoltées et traitées par ATMO Occitanie
- ◆ Etendre le relevé d’informations au suivi des pollens
- ◆ Veiller sur la bonne qualité de l’air dans les écoles et les accueils de loisirs du territoire.

FICHE OBJECTIF D.3 – Contribuer à la mise en œuvre des grands projets régionaux

- ◆ Participer au projet de création de ligne nouvelle Montpellier Perpignan
- ◆ Participer au projet de modernisation de l’aéroport de Carcassonne
- ◆ Participer au Cluster Trans Ten
- ◆ Œuvrer en faveur d’un tissu économique préservé : accompagner les Plans de Déplacements des Entreprises



Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'air

Fiche d'objectif : D.1

Mettre en œuvre le Plan Global de Déplacement (PGD) pour une mobilité durable

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS.

Directeur de la mobilité : Julien Martin.

Rappel Stratégie TEPOS :

Carcassonne Agglo souhaite réduire les consommations énergétiques et les couvrir par des énergies renouvelables. Il s'agit d'une démarche ambitieuse et nécessite des actions fortes et rapides dans les secteurs consommateurs dont les transports routiers. Il est proposé dans le cadre du PCAET d'assurer le suivi de mise en œuvre du Plan Global des Déplacements qui prévoit :

- **La réduction des distances moyennes de déplacement en voiture** de 0.5%/an d'ici 2030 puis 0.9% de 2030 à 2050. Cela représente la diminution d'un déplacement moyen de 11 km aujourd'hui à 8 km en 2050.
- **La valorisation du report modal**, avec une perspective de réduction de la part modale de la voiture qui doit baisser de manière significative au profit de la mobilité active (vélo, marche à pied) et des transports en commun.
- **Le développement de motorisations alternatives** (GVN, électricité, hydrogène, ...).
- **La diminution des tonnages transportés** au bénéfice du développement de l'économie circulaire.
- **Le transfert des transports routiers** vers les ferrovières.
- **L'augmentation de l'efficacité énergétique des moteurs** ainsi que le taux de motorisation alternative (GNV, électrique) permettent de réduire les consommations énergétiques et/ou les émissions de GES et de polluants atmosphériques.

Objectifs :

- ◆ Mobilisation, sensibilisation des locaux pour changer les pratiques.
- ◆ Lutter contre l'autosolisme.
- ◆ Développer les mobilités alternatives pour améliorer la qualité de l'air.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action D.1.1.	Agir sur le réseau viaire, la circulation et les livraisons de marchandises	Carcassonne Agglo	Communes, Département	Faciliter la circulation en cœur de ville.
Détail	Il est proposé de : <ul style="list-style-type: none"> - Limiter la possibilité de transiter par la Bastide. Une étude dédiée aux circulations doit venir préciser une nouvelle gestion des flux. Plusieurs solutions alternatives sont en cours de réflexions : Touc, navette... - Etudier la faisabilité d'un système de livraison finale avec des véhicules propres et de petite taille. - Créer une charte d'aménagement cyclable, de la gestion des vitesses. 			

Sous-action D.1.2.	Stationnement : Agir sur le stationnement	Carcassonne Agglo	Communes	Limiter l'accès aux voitures dans le centre ville.
Détail	En réponse aux besoins exprimés par les actifs et les touristes, il est proposé de réfléchir au : <ul style="list-style-type: none"> - Développement des parkings en lien avec le réseau de bus, les pistes piétonnes notamment en entrée de ville. 			
Sous-action D.1.3.	Agir sur les transports collectifs et l'intermodalité	Carcassonne Agglo	Communes, RTCA, SNCF, Région	Favoriser l'utilisation des transports collectifs
Détail	Carcassonne Agglo, travaille avec les partenaires techniques et les acteurs locaux à la création d'un Pôle d'Echanges Multimodal. <u>Plusieurs perspectives :</u> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration des correspondances entre réseaux LIO et RTCA. - L'amélioration du cadencement et de la lisibilité des lignes structurantes RTCA. - Faciliter le report modal et inciter aux solutions de transports alternatifs. - Verdissement de la flotte RTCA (moyenne de 2 véhicules par an) (40 véhicules au total) <u>Le renouvellement prévisionnel est défini comme suit :</u> <ul style="list-style-type: none"> - 2023 – 2025 : Diesel ou diesel hybride - 2025 – 2026 : Intégration dans le PPI de véhicule électrique. 			
Sous-action D.1.4.	Participer au déploiement du réseau Révéo et des infrastructures : hydrogène et GNV	Syaden	Communes, OT, Tertiaire, professionnels, Carcassonne Agglo	Agir en faveur des énergies alternatives
Détail	Dans le cadre de la convention Carcassonne Agglo SYADEN, l'Agglo souhaite travailler activement avec les communes au déploiement cohérent de stations de recharge électrique sur le territoire. Il est proposé de : <ul style="list-style-type: none"> - Conduire une étude prospective préalable - Mobiliser les communes dans le cadre d'un projet de maillage sur le territoire. - Accompagner techniquement les communes volontaires. 			
Sous-action D.1.5.	Agir sur le management de la mobilité et les solutions alternatives	Carcassonne Agglo	Associations, CIAS, Professionnels socio-économiques, Tertiaire	Modifier les comportements et usages
Détail	Mettre en place des actions concrètes visant le développement des modes alternatifs de déplacements aux seins des collectivités territoriales (covoiturage, transport solidaire, plan de mobilité pour les salariés).			
Sous-action D.1.6.	Mettre en oeuvre le schéma vélos, faire le lien avec le réseau existant de randonnées pédestres et VTT. Mettre en valeur auprès des jeunes du territoire (Schéma Vélo)	Carcassonne Agglo	Office de Tourisme, Communes, CIAS, Région, Département	Développer les modes actifs
Détail	Carcassonne Agglo : <ul style="list-style-type: none"> - Réalise un schéma directeur cyclable spécifique aux particularités du territoire à destination des touristes, des activités de loisirs et sportives, mais aussi à destination des usages réguliers dans le cadre de l'intermodalité. - Développe un système de location de vélos (moyenne et longue durée) - Développe des initiatives de types : pédibus, vélobus et écomobilité scolaire. - Déploie d'une solution de covoiture du quotidien (application KLAXIT). 			

Enjeux :*Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu*

3	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	3	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	2	Développement d'une urbanisation résiliente
1	Développement d'une mobilité durable	1	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions en cours et le taux de réalisation - Linéaire des pistes cyclables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure des GES - Le nombre de plan de mobilités des entreprises. - Les validations des bus - Le taux de location VAE.
Mesure de l'impact écologique	
Mesure des GES.	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
D.1.1.	250 000 €	Subventions possibles : Europe, Etat, Région, Département (taux à préciser)
D.1.2.	100 000€	Subventions possibles : Europe, Etat, Région, Département (taux à préciser)
D.1.3.	355 000€ 500 000€ pour 2 bus /an 4*500 000€	Région (63%), SNCF (?), Département, Carcassonne, Banque des territoires. Véhicule Electrique possibilité de financement (2)
D.1.4	SYADEN 6000€ Temps passé Agent : 1 400€/an	
D.1.5	180 000€	
D.1.6.	200 000€	Ademe, Etat, Département.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
D.1.1.				X	X	X
D.1.2.				X	X	X
D.1.3.	X	X	X	X	X	X
D.1.4.			X	X	X	X
D.1.5.			X	X	X	X
D.1.6.	X	X	X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	
Impacts	Mesures ERC



Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'air

Fiche d'objectif : D.2

Mettre en place une veille « Qualité de l'air » pour préserver la santé des habitants

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a pour objectif de protéger la population et l'environnement. Il prévoit de s'assurer que l'ensemble de ses actions opérationnelles n'engendre pas de dégradation de la qualité de l'air dans tous les secteurs d'activités : résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, déchets, industrie hors branche énergie. Il prévoit une amélioration conformément aux préconisations du Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA).

Les objectifs du PCAET fixe une réduction d'émission de :

- **Dioxyde de soufre (SO₂)** -55% d'ici 2024, -77% à partir de 2030.
- **Oxyde d'Azote (NO_x)** -50% d'ici 2024, -69% à partir de 2030.
- **Composés organiques volatiles autres que le méthane (COVNM)** -43% d'ici 2024 et de -52% à partir de 2030.
- **Ammoniac** -4% d'ici 2024, -13% à partir de 2030.
- **Particules fines (PM_{2,5})** -27% d'ici 2024, 57% à partir de à partir de 2030.

Objectifs :

- ◆ Amélioration de l'efficacité de l'action publique.
- ◆ Limiter l'exposition des habitants à une qualité de l'air dégradée.
- ◆ Préserver la santé des habitants.
- ◆ Eviter la dégradation de la qualité de l'air.
- ◆ Renforcer l'attractivité du territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Cibles
Sous-action D.2.1.	Valoriser l'ensemble des données récoltées et traitées par ATMO Occitanie	Carcassonne Agglo	ATMO Occitanie, Communes, les professionnels de la santé	Veiller sur la bonne qualité de l'air Améliorer la connaissance des habitants du territoire.
Détail	<p>Depuis 2017, Carcassonne Agglo s'appuie sur les compétences techniques d'Atmo Occitanie pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire. Des campagnes de mesures régulières permettent d'avoir une bonne connaissance de la qualité de l'Air :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de deux campagnes de mesures mobiles des Particules Mobiles (PM), des oxydes d'azote (NO_x) et de l'Ozone à des fréquences adaptées. - 1 campagne de mesure du diaxyde d'azote sur une quarantaine de sites, à 2 saisons contrastées, - La réalisation d'une évaluation complémentaire permettant de produire une cartographie de la pollution de l'air urbain. 			

	<p>L'ensemble des données collectées sont retranscrites annuellement dans un document de synthèse ce qui permet d'avoir une bonne connaissance de la qualité de l'air sur le territoire.</p> <p>L'Agglo souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les données quotidiennes transmises par Atmo Occitanie, relatives à la qualité de l'air via le site internet de l'Agglo. - Constituer un groupe de travail composé d'élus communaux, de professionnels de la santé pour travailler à la mise en place d'une communication pertinente à destination des personnes plus vulnérables. <p>Maitriser la donnée, l'interpréter, la partager avec : les professionnels de santé, les partenaires et le grand public.</p>			
Sous-action D.2.2.	Etendre le relevé d'informations au suivi des pollens	Carcassonne Agglo	ARS, Professionnels de la santé volontaires, Département, CNRS, Atmo Occitanie	<p>Limiter les risques d'exposition</p> <p>Etablir la cartographie des acteurs et des professionnels de santé</p>
Détail	<p>Dans la perspective d'améliorer la connaissance sur la qualité de l'air, il est proposé de conduire une analyse prospective auprès des habitants, des professionnels de la santé, des élus communaux pour vérifier la pertinence de conduire à l'échelle du territoire une surveillance dédiée au suivi des pollens.</p> <p>Cette analyse doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir la cartographie des professionnels de la santé concernés, - Co construire un plan de communication pour diffuser des données collectées, - Développer la connaissance des habitants du territoire vis-à-vis de la qualité de l'air. 			
Sous-action D.2.3.	Veiller sur la bonne qualité de l'air dans les écoles et les accueils de loisirs du territoire	Communes	Carcassonne Agglo, ARS, Education nationale, CIAS,	Préserver la santé des habitants
Détail	<p>Dans un contexte d'amélioration de la connaissance, l'Agglo a souhaité accompagner les communes dans l'achat des dispositifs visant à préciser la qualité de l'air dans les salles de classe.</p> <p>Il est proposé de créer un groupe de travail que sera chargé du suivi de ce projet dans la perspective d'amélioration continue de la connaissance.</p>			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	4	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	3	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	1	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration de la cartographie des acteurs - L'implication des acteurs locaux - L'implication des professionnels de santé. 	-
Mesure de l'impact écologique	
<ul style="list-style-type: none"> - Les émissions de polluants. 	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
D.2.1.	16 920€ 30 000€	0€ 30% Région + 20% ADEME
D.2.2.	40 000€	A préciser
D.2.3.	Temps passé Agent : 7 500€	A préciser

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
D.2.1.	x	x	x	x	x	x
D.2.2.			x	x	x	x
D.2.3.		x	x	x	x	x

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC



Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'air

Fiche d'objectif : D.3

Contribuer à la mise en œuvre des grands projets régionaux

Direction des Mobilités : Julien Martin

Direction de l'Economie : Mina Zourgane

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

La diminution des tonnages transportés passe par le développement de l'économie circulaire sur le territoire et par le transfert de transport du routier sur le transport ferré. L'augmentation de l'efficacité énergétique des moteurs ainsi que le taux de motorisation alternative (GNV, électrique) doit permettre de réduire les consommations énergétiques, les émissions de GES et de polluants atmosphériques.

Les consommations du secteur du transport de marchandises doivent diminuer de 31%. Sur le secteur du transport des marchandises. Il est proposé dans le cadre du PCAET de réduire les émissions de GES de 42% d'ici 2050.

Objectifs :

- ◆ Développement du transfert des transports de marchandises vers le ferroviaire.
- ◆ Déploiement de l'intermodalité à des échelles plus larges (régionale, nationale, internationale).
- ◆ Accompagnement des professionnels.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeux
Sous-action D.3.1.	Participer au projet de création de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP)	Région	Départements, Etat, EPCIs, SNCF	Développer le réseau ferroviaire (Voyageurs, Frêt) Affirmer la volonté du territoire à développer l'intermodalité.
Détail	<p>La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) c'est 150 km de nouvelles lignes, 30 km de raccordements au réseau existant, 2 nouvelles gares et des sections de lignes mixtes. Ce projet a pour objectif de développer des solutions de déplacements alternatifs à la voiture. Il doit permettre de faire face aux besoins actuels et aux futurs déplacements à différentes échelles, locale, régionale, nationale et même internationale, le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répond à la demande croissante de mobilité et aux problèmes de congestions actuels sur l'axe ferroviaire littoral de l'Occitanie entre Montpellier et Perpignan. • Créé les conditions d'un report modal des flux internationaux et d'une croissance de l'offre régionale. • Offre un service à haute fréquence le long de l'axe littoral. 			

- Assure la continuité de la grande vitesse ferroviaire entre la France et l'Espagne.

Alors même que le territoire de l'Agglo n'est pas directement concerné par la ligne nouvelle ferroviaire créée entre Montpellier et Perpignan, l'Agglo a volontairement souhaité s'engager au côté de la Région pour :

- Participer à la capacité d'accueil des trains de marchandises en plus des trains voyageurs (ligne mixte) entre Montpellier et Béziers ainsi qu'au droit de la plaine du Roussillon (Rivesaltes-Toulouges).
- Développer les performances de circulations de voyageurs, sur les liaisons nationales qui rayonnent vers Paris ou inter secteurs entre les façades atlantiques et méditerranéennes, vers l'international, ainsi que sur les liaisons Régionales.
- Développer de nouvelles capacités pour le transport de marchandises sur l'international France et Espagne.
- Développer le potentiel de circulation à grande vitesse.

Carcassonne Agglo par son soutien financier, souhaite affirmer sa volonté de développer l'intermodalité sur son territoire.

<p>Sous-action D.3.2.</p>	<p>Participer au projet de modernisation de l'Aéroport de Carcassonne</p>	<p>Région</p>	<p>Département, Etat, EPCIs, Professionnels</p>	<p>Allier développement Economique et développement durable éco responsable</p>
----------------------------------	--	---------------	---	---

La Région Occitanie, le Département de l'Aude, la Communauté d'agglomération de Carcassonne et la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne ont conclu un partenariat financier pour que la plateforme aéroportuaire de Carcassonne puisse continuer de jouer son rôle de levier économique pour l'ensemble du territoire audois et régional. Le partenariat a été formalisé par la signature d'une convention pour couvrir la période 2021- 2029.

L'aéroport de Carcassonne dispose de nombreux atouts pour la région et pour le département de l'Aude :

- Il permet de générer plus 87 M€ de Chiffre d'Affaires hors aéroport, bénéficiant notamment à l'ensemble des TPE du territoire audois intervenant dans les domaines : du touristique et de l'agroalimentaire et permet de contribuer à hauteur de 49 M€ au PIB de la région.
- Il représente 73 M€ par an de dépenses des passagers visiteurs en Occitanie. L'activité de l'aéroport joue un rôle essentiel dans l'industrie touristique du département de l'Aude en assurant une connexion avec les principaux marchés en lien notamment avec les sites touristiques emblématiques : la Cité de Carcassonne et le Canal du Midi.

Détail

Les contributions financières de Carcassonne Agglo notamment portent sur

- La Création d'une jetée et d'une salle d'arrivée
- La mise aux normes des infrastructures aéronautiques et rénovation de la piste principale.
- Le réaménagement des locaux du personnel dans l'ancien bâtiment Météo France.
- Les travaux de réparation des infrastructures suite aux intempéries d'octobre 2018.
- Les travaux d'aménagement d'une salle de réunion.
- L'aménagement d'un hangar dans la zone d'aviation générale
- Divers travaux d'entretien des aires aéronautiques.
- Réaménagement de bâtiments vacants.
- Aménagement d'un hangar dans la zone d'aviation générale.

En contre-partie de l'accompagnement financier de Carcassonne Agglo, l'Aéroport est engagé dans une démarche Aéro-Biodiversité. Le principe est de construire une aéroport « riche » de Biodiversité. Des inventaires naturalistes ont permis d'identifier sur l'emprise de l'Aéroport :

- 160 espèces végétales (dont des orchidées Ophrys à forme d'araignée).

	<ul style="list-style-type: none"> - 48 espèces d'oiseaux dont la tourterelle des bois, l'alouette des champs, la linotte mélodieuse. - 157 espèces d'arthropodes. - 4 espèces de chauve souris à enjeu prioritaire dont la pipistrelle commune, la minioptère de Schreibers, le Grand Rhinolophe et la Noctule de Leisler. <p>Une démarche en faveur de la Transition Energétique a été également lancée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'une centrale d'ombrières photovoltaïques (40% du capital de la société de projet est ouverte au financement participatif des citoyens de l'Aude. Une production de 3.2MWc est enregistrée. - 1 426 tonnes de CO2 sont évitées chaque année. <p>Une démarche ACA et EASEE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif de gestion et de réduction des émission carbone. 			
Sous-action D.3.3.	Participer au Cluster Trans Ten	Professionnels	Région, EPCIs, Etat	Soutenir les mobilités alternatives
Détail	<p>Le cluster transport routier en Occitanie : « transition énergétique et numérique » est une association constituée depuis le 15 juin 2018. Elle traduit la volonté des entreprises de transport routier de se doter d'un outil opérationnel, fédérant les professionnels du secteur de la Région Occitanie (représentant plus de 5 800 entreprises et près de 50 000 salariés), les institutions et fournisseurs de solutions numériques et de carburants alternatifs.</p> <p>Le Cluster Trans TEN a pour vocation de regrouper les entreprises, les collectivités, les organismes de formation et de recherche, les associations et pôles spécialisés. Il compte une cinquantaine d'adhérents, majoritairement des transporteurs de marchandises et de voyageurs, mais également des organisations professionnelles, des organismes de formation, des fournisseurs NTIC, des porteurs de projets GNV et des institutions publiques.</p> <p>Carcassonne Agglo a choisi de participer aux séances de travaux organisées par le Cluster Trans TEN pour être informée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des dernières tendances vis-à-vis des nouvelles technologies dédiées aux transports routiers. - Des besoins exprimés par les professionnels. <p>Dans un contexte économique fragilisé par le changement rapide, l'Agglo souhaite au plus près des professionnels pour anticiper et faire en sorte de pouvoir amener des solutions concrètes, plusieurs cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'hydrogène (production, fourniture) - Le GAZ vert (Production, fourniture). - La mise en place d'une étude d'opportunité ZFE : définition des préconisations à destination des professionnels. 			
Sous-action D.3.4.	Œuvrer en faveur d'un tissu économique préservé : Accompagner les plans de déplacements d'entreprises.	Direction de l'Economie de Carcassonne Agglo	CCI, CAPEB, FFB, Région, Département, Etat, Carcassonne Agglo	Préserver le tissu économique local. Devenir un territoire exemplaire pour attirer de nouveaux talents
Détail	<p>L'entreprise peut jouer un rôle majeur dans la transition écologique et sociale. En tant qu'acteur de la société, les TPE et PME peuvent agir sur leur territoire et répondre aux nouvelles attentes des citoyens, des consommateurs et de ses employés. La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est un outil de référence pour les entreprises qui guident leur volonté d'agir. Etablies sur les principes du développement durable la RSE permet de :</p>			

- mettre le développement **économique** de l'entreprise au service du progrès **social**, dans le respect de **l'environnement**.
- Structurer les démarches en faveur du développement durable et de l'éco responsabilité économique.

Cette démarche volontaire permet de :

- Agir en cohérence avec les équipes pour maintenir la cohésion collective, en faveur du bien être des équipes.
- Fidéliser ses équipes, réduire son turn-over, attirer de nouveaux talents : développer les plans de déplacements entreprises.
- Augmenter sa performance économique : les entreprises engagées dans une démarche durable réduisent certaines dépenses (énergies, matières premières...), et attirent de nouveaux marchés.
- Améliorer ses pratiques sociales et environnementales, et ainsi devenir un acteur engagé sur son territoire, en phase avec les attentes sociétales.
- Réduire les risques inhérents à son activité (sociaux, environnementaux, climatiques, sanitaires...).

Carcassonne Agglo propose de mettre en place un accompagnement spécifique auprès des entreprises en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche RSE. Plusieurs outils pourront être proposés aux professionnels :

- La mise en place d'un **plan de déplacements d'entreprises**.
- Des solutions en faveur de la **sobriété énergétique**, de la réduction des consommations et de la production des EnR.
- Solution de covoiturage du quotidien financée par Carcassonne Agglo

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

<p>4 Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie</p> <p>4 Réduction des consommations énergétiques des bâtiments</p> <p>1 Développement d'une mobilité durable</p>	<p>1 Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p>1 Production d'énergies renouvelables locales</p> <p>1 Amélioration de la qualité de l'air</p>	<p>2 Résilience face au changement climatique</p> <p>2 Développement d'une urbanisation résiliente</p> <p>4 Assurer la pérennité du PCAET</p>
---	---	--

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'avancement du projet LNMP - Le taux d'avancement des travaux conduits sur la zone aéroportuaire - Nombre de covoiturages effectués = évolution quantitative d'usage - Nombre de Kilomètres effectués en mode partagé - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Les projets en faveur de la biodiversité sur la zone aéroportuaire. - Le changement de pratique vis-à-vis des transports routiers. - Le nombre d'entreprises engagées dans la RSE

Mesure de l'impact écologique

- **Mesures des GES**
- Le taux de réalisation de l'étude d'opportunité ZFE

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
D.3.1.	Participation de l'Agglo annuelle de : 300 000€/an	0€
D.3.2.	Participation de Carcassonne Agglo annuelle de :	0€
D.3.3.	Animation PCAET 4 200€/an	0€
D.3.4.	4 200€/an Solution covoiturage : 50 000 €/an	0€ 0€

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
D.3.1.	X	X	X	X	X	X
D.3.2.	X	X	X	X	X	X
D.3.3.	X	X	X	X	X	X
D.3.4.			X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC